COMPTE ADMINISTRATIF 2019

SYNTHESE GLOBALE

DOCUMENT N°1

Les clefs de lecture du compte administratif 2019 3
I. La synthèse globale 3
A. La trajectoire des dépenses et des recettes 4
B. Les réalisations de la section de fonctionnement 4
C. Les réalisations de la section d'investissement 5
D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF) 5
E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2019 5
F. L'encours de dette et la capacité de désendettement 6
II. L'analyse des résultats du compte administratif 7
A. Les résultats de la section de fonctionnement 7
B. Les résultats de la section d'investissement 9
C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire 9
D. Les vues synthétiques 10
III. Les sigles utilisés 13

Les clefs de lecture du compte administratif 2019

I. La synthèse globale

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2019 DE LA VILLE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2019 (mandats et titres)	Section de fonctionnement (A)	73 185 413,25	78 227 128,33	5 041 715,08
	Section d'investissement (A)	21 677 815,28	13 311 105,53	-8 366 709,75
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002) (B)		6 960 141,00	6 960 141,00
	Report en section d'investissement (001) (B)		26 743 355,89	26 743 355,89
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports) (C)	94 863 228,53	125 241 730,75	30 378 502,22
RESTES A REALISER 2019 A REPORTER EN 2020	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	18 227 080,50	877 495,94	-17 349 584,56
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1 (D)	18 227 080,50	877 495,94	-17 349 584,56
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	73 185 413,25	85 187 269,33	12 001 856,08
	Section d'investissement	39 904 895,78	40 931 957,36	1 027 061,58
	TOTAL CUMULE (E)	113 090 309,03	126 119 226,69	13 028 917,66

En cumulant les deux sections (fonctionnement et investissement) :

- Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections confondues est de **- 3 324 994,67 €** au total (soit la somme de 5 041 715,08 € et de - 8 366 709,75 €) (A)
- La somme des excédents 2018 toutes sections confondues s'élève à **33 703 496,89 €** (soit la somme de 6 960 141,00 € et de 26 743 355,89 €) (B)
- Cumulé aux excédents de 2018, le résultat de clôture 2019 est de **30 378 502,22 €** (C = A + B)
- La somme des reports en dépenses et en recettes de 2019 à 2020 s'élève à **- 17 349 584,56 €** (D)
- **Le résultat définitif de clôture 2019 (après reports de 2019 à 2020) est de 13 028 917,66 €** (E = C + D).

Le résultat cumulé de fonctionnement de 12 001 856,08 € sera reporté, en grande partie, en excédent de fonctionnement dans la mesure où il n'y a pas de besoin de financement en investissement à couvrir cette année. Une partie de cette somme fera l'objet d'une affectation en réserve en investissement (recettes au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).

Le solde d'exécution en investissement s'élève à 18 376 646,14 € et sera reporté en recettes d'investissement.

A. La trajectoire des dépenses et des recettes

Dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat et de maintien de mécanismes de péréquation, les résultats perceptibles (+1,70 % sur les dépenses et -2,54 % sur les recettes) entraînent une baisse, pour 2019, de l'épargne brute (- 2,532 M€).

- 12,002 M€ d'excédent global en fonctionnement ;
- 18,377 M€ d'excédent global en investissement avant intégration des reports ;
- après intégration des reports de 2019 sur 2020, le résultat d'investissement reste excédentaire et s'élève à 1,027 M€.

- **A périmètre constant** de comparaison entre 2018 et 2019 (voir tableau I infra) :

  - ✓ **les recettes de fonctionnement baissent de 2,54 % ;**
  - ✓ **les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,70 %.**

Les montants constatés au compte administratif (CA) 2019 sur la section de fonctionnement sont impactés par les écritures relatives aux produits de cession. Les produits de cession sont prévus au budget primitif en recettes d'investissement au 024 mais les réalisations sont inscrites en recettes de fonctionnement au compte administratif avec des écritures qui impactent les deux sections.

B. Les réalisations de la section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement

- **une baisse sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de CA à CA (- 0,365 M€) ;**
- **une augmentation du produit net de la fiscalité sur les trois taxes ménages de 3,64 % par rapport au CA 2018 avec un produit de 29,990 M€ contre 28,936 M€ l'année dernière (après reversement à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest) ;**
- **le produit des cessions pour un montant de 1,626 M€** pour le terrain au 15 route de Vaugirard sur les quais de Seine ;
- **des droits de mutation immobiliers** à un niveau élevé (soit 4,127 M€ réalisés au CA 2019). Le réalisé 2018 de 6,152 M€ correspondait à une situation exceptionnelle en raison de deux ventes immobilières très importantes sur le territoire communal ;
- **les recettes tarifaires s'élèvent à 5,425 M€ en 2019 contre 5,451 M€ en 2018 (-0,48 %)** ; cette baisse est liée à la suppression du service de restaurant municipal à la Pointe de Trivaux et au passage aux quatre jours scolaires en septembre 2018 qui a occasionné une baisse des fréquentations sur les accueils du soir élémentaires et maternelles ;
- **la taxe de séjour introduite** par délibération n°44/2017 du 19 juin 2017 a produit ses premiers effets en année pleine sur 2018. **Le produit encaissé s'est élevé à 0,299 M€ en 2019 contre 0,141 M€** en 2018, cette recette ayant une belle dynamique pour la deuxième année pleine.

2. Les dépenses de fonctionnement

- Une baisse de la **péréquation dite horizontale, c'est-à-dire entre collectivités,** qui atteint un montant **de 1,999 M€ en 2019 contre 2,290 M€ en 2018 (-13 %). Nous observons, d'une part, une baisse de 15 % du montant dû au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) et, d'autre part, une baisse de 2 % du montant dû au titre du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)**. **Le pacte financier et fiscal a été révisé une nouvelle fois fin 2018** et voté par le conseil de territoire le mercredi 26 septembre 2018 (délibération n°C2018/09/20) pour une application dès 2019. Il conserve la répartition 90% pour l'EPT/10% pour les villes du FPIC, ce qui est favorable aux villes.
- **Une très légère hausse des frais de personnel tous budgets confondus par rapport au compte administratif 2018 (+0,83 %)** en intégrant le glissement vieillesse technicité (GVT) et une hausse des effectifs présents (+ 5 agents) notamment en raison de la création de 5 postes de brigadiers pour la création d'une brigade de nuit de la Police municipale depuis mars 2019, les agents ayant pris leur poste de manière échelonnée sur 2019.

C. Les réalisations de la section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

- **Un montant au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de l'ordre de 2,918 M€ en 2019 contre 3,019 M€ en 2018** qui démontre que les dépenses d'investissement sont en hausse ces dernières années et que nous sommes en phase de paiement sur les grands chantiers menés par la Ville ;
- **des subventions du département à hauteur de 1,081 M€ dans le cadre de notre partenariat pluriannuel** pour mener nos grandes opérations (stade Leduc, école Maritain Renan Lafontaine, école des Jardies…) et **de la région pour 1,293 M€ dont 1,014 M€ pour la Ruche à Meudon-la-Forêt.**

2. Les dépenses d'investissement

- **Des dépenses d'équipement à hauteur de 16,017 M€ en 2019 contre 18,852 M€ en 2018 ;**
- **lesdites dépenses sont financées à hauteur de 100 % par des ressources propres** (autofinancement et produits de cession).

D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF)

Un autofinancement (=épargne brute) dégagé de 7,996 M€ en 2019 contre 10,528 M€ en 2018, soit une baisse de 2,532 M€. L'autofinancement couvre entièrement le remboursement du capital de la dette qui est de 3,385 M€ (budget principal).

E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2019

En raison des recettes liées aux produits de cession sur 2018 et 2019, **la Ville n'a pas mobilisé d'emprunt sur l'exercice** pour financer ses investissements.

F. L'encours de dette et la capacité de désendettement

Un encours de dette au 31/12/2019 de 20,6 M€ (consolidé), soit près de 32 M€ de moins qu'au 31/12/2010, soit un désendettement constant sur la période.

Ensuite, **la capacité de désendettement** mesurée par le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute dégagée doit atteindre un niveau compatible avec la durée de vie moyenne des emprunts, à savoir une durée proche de 12 ans. **S'agissant de 2019, elle est mesurée à 2,5 ans contre 2,2 ans en 2018 sur le budget principal de la Ville**.

II. L'analyse des résultats du compte administratif

Variation des recettes de fonctionnement à périmètre comparable	-2,54%
Variation des dépenses de fonctionnement à périmètre comparable	1,70%
Résultat comptable de la section de fonctionnement dégagé en 2019 en M€ **(A)**	5,042
Résultat disponible en 2018 en M€ **(B)**	6,960
Résultat cumulé de la section de fonctionnement (avec résultat reporté de 2018) en M€ (C = A + B)	**12,002**
Résultat comptable de la section d'investissement en M€ **(D)**	18,377
Déficit des opérations de reports d'investissement en M€ **(E)**	-17,350
Absence de besoin de financement pour la section d'investissement en M€ (F = D + E)	**1,027**
Solde disponible de fonctionnement à affecter par le conseil municipal en M€ (G)	**12,002**
Proposition de mise en réserve supplémentaire en investissement (figurera au budget supplémentaire 2020) en M€ **(H)**	4,000
Epargne brute = Solde entre recettes réelles et dépenses réelles (flux exceptionnels et non récurrents déduits : cessions de biens, recettes exceptionnelles non récurrentes et dépenses exceptionnelles)	7,996

A. Les résultats de la section de fonctionnement

1. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2018 : 6,951 M€

Excédent 2018 affecté par le conseil municipal	9,951M€
1. à la résorption du déficit d'investissement 2018	0 M€
2. à une mise en réserve supplémentaire pour équilibrer le budget 2019	3,000 M€
3. à l'équilibre de la section de fonctionnement	6,951 M€

2. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2019 : 5,042 M€

- **Ecart constaté entre prévisions de recettes 2019 et réalisations 2019 (les prévisions en recettes intégrant l'excédent de n-1)**

Sur le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2019 (+ 0,133 M€), et notamment :

- ✓ 0,146 M€ au titre de la redevance d'occupation du domaine public communal ;
- ✓ 0,113 M€ au titre des redevances des services périscolaires ;

Sur le chapitre 73 « impôts et taxes », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2019 (+ 0,676 M€), dont notamment :

- ✓ 0,282 M€ au titre des droits de mutation ;
- ✓ 0,248 M€ au titre de la fiscalité (TH, TFB et TFNB) ;
- ✓ 0,130 M€ au titre de la fiscalité des rôles supplémentaires.

- **Ecart constaté entre prévisions de dépenses 2019 et réalisations 2019**

Sur le chapitre 011 « charges à caractère général », la sous-consommation s'élève à 1,454 M€.
14,658 M€ ont été consommés sur un montant de crédits ouverts de 16,112 M€, soit un taux de consommation de 91 %.
La sous-consommation est notable notamment sur :

- ✓ le poste « achats de prestations » (nature 6042) avec une sous-consommation de 0,211 M€ ;
- ✓ le poste « autres matières et fournitures » (nature 6068) avec une sous-consommation de 0,125 M€ ;
- ✓ le poste « entretien et réparations – bâtiments publics » (nature 615221) avec une sous-consommation de 0,151 M€ ;
- ✓ le poste « divers» (nature 6228) avec une sous-consommation de 0,174 M€.

Sur le chapitre 012 « frais de personnel », la sous-consommation s'élève à 1,355 M€, ce qui représente 4 % des crédits ouverts (30,719 M€) en raison de difficultés à recruter sur certains postes.

Sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la sous-consommation s'élève à 0,527 M€ sur un budget ouvert de 22,798 M€ et correspond à une moindre mobilisation des subventions de fonctionnement prévues au budget principal de la Ville pour alimenter les budgets annexes (0,365 M€ non consommés). Par ailleurs, le transfert financier à la patinoire a été moins élevé que prévu (0,333 M€ mandatés contre 0,400 M€ ouverts).

3. L'excédent total de la section de fonctionnement au 31 décembre 2019

Le total des deux excédents s'élève à 12,002 M€ (=5,042 M€ + 6,960 M€).

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Recettes de fonctionnement 2019 (y compris excédent n-1) sur le prévisionnel	82 557 247,80	78 227 128,33	- 4 330 119,47
Dépenses de fonctionnement 2019	82 557 247,80	73 185 413,25	- 9 371 834,55
Sous-total (excédent dégagé en 2019) - A	**--**	**5 041 715,08**	**5 041 715,08**
Sous-total (issu de l'exercice 2018) - B			**6 960 141,00**
▪ TOTAL EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A LA FIN 2019 (A + B)			**12 001 856,08**

B. Les résultats de la section d'investissement

1. Le solde de clôture sur 2018

En investissement, le solde d'exécution de - 11 366 709,75 € ***(dépenses – recettes de l'année, hors affectation en réserves et hors excédent N-1)*** **auquel il faut rajouter** :

- ✓ l'affectation en réserves du résultat de 2018 3 000 000,00 €
- ✓ de l'excédent d'investissement à la clôture de 2018 26 743 355,89 €
- ✓ pour devenir le solde de clôture de 2019 18 376 646,14 €

2. Les opérations reportées sur 2020

Les reports, soit 877 495,94 € en recettes d'investissement et 18 227 080,50 € en dépenses d'investissement, font apparaître un déficit de 17 349 584,56 €.

Le solde de clôture d'investissement devient donc **excédentaire, soit 1 027 061,58 € (soit l'opération suivante = 18 376 646,14 € - 17 349 584,56 €).**

Il n'y a donc pas de besoin de financement de la section d'investissement cette année, après prise en compte des reports (contre 2 055 456,78 € inscrits de façon prévisionnelle au budget 2019).

C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire

L'affectation du résultat proposée au vote du conseil municipal en juin après le vote du compte administratif 2019 va consister à opérer les reports en recettes suivants :

Résultat de fonctionnement	
A/ Résultat N 2019	5 041 715,08
B/ Résultats antérieurs reportés	6 960 141,00
C/ Résultat à affecter (A+B)	**12 001 856,08**
Resultat d'investissement	
D/ Solde exécution investissement N	18 376 646,14
E/ Solde restes à réaliser investissement	-17 349 584,56
F/ Besoin de financement (D+E)	**1 027 061,58**
Affectation du résultat	
G/ Affectation en réserves R 1068 (en investissement)	**4 000 000,00**
1/ Report en recettes de fonctionnement sur 2020 au BS	**8 001 856,08**
2/ Report en recettes d'investissement sur 2020 au BS	**18 376 646,14**

Affectation du résultat :

- **4 000 000 € feront l'objet d'une affectation en réserves en investissement (recettes en 1068) ;**
- **8 001 856,08 € seront intégrés en excédent en recettes de fonctionnement** en l'absence de besoin de financement en investissement à couvrir; une partie de cette somme pourrait servir à alimenter la « provision pour dépenses imprévues » en dépenses de fonctionnement (somme qui de facto deviendrait un excédent à la fin de 2020).
- **18 376 646,14 € seraient intégrés en excédent en recettes d'investissement.**

L'excédent cumulé des deux sections s'élève à 13 028 917,66 €.

D. Les vues synthétiques

- **Tableau I : vue synthétique de la section de fonctionnement (CA 2018 et CA 2019).**
- **Tableau II : vue synthétique de la section d'investissement (CA 2018 et CA 2019).**
- **Tableau III : épargne brute en 2019.**
- **Tableau IV : évolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement de Meudon.**

	2018	2019	%	2018	2019	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU I SECTION DE FONCTIONNEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	28 118 059,64	3 575 453,95	-87,28%	31 881,70	34 781,70	9,10%
OPERATIONS REELLES NON EXCEPTIONNELLES	53 403 839,14	54 312 486,43	1,70%	63 931 894,70	62 308 023,66	-2,54%
OPERATIONS REELLES EXCEPTIONNELLES FAISANT L'OBJET DE TRANSFERTS (DEPENSES) OU CESSIONS (RECETTES)	15 038 816,64	15 297 472,87	1,72%	40 338 883,82	15 884 322,97	-60,62%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	**68 442 655,78**	**69 609 959,30**	**1,71%**	**104 270 778,52**	**78 192 346,63**	**-25,01%**
TOTAL	**96 560 715,42**	**73 185 413,25**	**-24,21%**	**104 302 660,22**	**78 227 128,33**	**-25,00%**
SOLDE D'EXECUTION				7 741 944,80	5 041 715,08	-34,88%
RESULTAT DE N-1 AVANT AFFECTATION				8 436 119,72	9 950 656,23	17,95%
AFFECTATION DU RESULTAT				- 6 227 408,29	- 3 000 000,00	-51,83%
RESULTAT REPORTE N-1 APRES AFFECTATION				2 208 711,43	6 960 141,00	215,12%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				*9 950 656,23*	*12 001 856,08*	20,61%

	2018	2019	%	2018	2019	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU II SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	31 881,70	34 781,70	9,10%	28 118 059,64	3 575 453,95	-87,28%
OPERATIONS REELLES SANS GESTION DE DETTE	26 015 879,25	21 643 033,58	-16,81%	4 312 733,46	6 735 651,58	56,18%
GESTION DE DETTE TRESORERIE	-	-		-	-	
TOTAL	**26 047 760,95**	**21 677 815,28**	**-16,78%**	**32 430 793,10**	**10 311 105,53**	**-68,21%**
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N	-	-		6 383 032,15	- 11 366 709,75	0,00%
RESULTAT DE N-1 AFFECTE EN INVESTISSEMENT				6 227 408,29	3 000 000,00	-51,83%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N APRES AFFECTATION RESULTAT N-1				12 610 440,44	- 8 366 709,75	-166,35%
RESULTAT REPORTE N-1				14 132 915,45	26 743 355,89	89,23%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				26 743 355,89	18 376 646,14	- 0,31
REPORTS A PRENDRE EN COMPTE	19 922 134,20	18 227 080,50	-8,51%	2 360 756,92	877 495,94	
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION APRES PRISE EN COMPTE DES REPORTS				*9 181 978,61*	*1 027 061,58*	-88,81%

TABLEAU III -CALCUL DU TAUX D'EPARGNE BRUTE-CALCUL EFFECTUE APRES RETRAITEMENT DES CESSIONS ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
FONCTIONNEMENT										
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 116	59 234	59 334	60 763	60 434	60 318	60 110	59 864	63 932	62 308
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 501	50 498	52 405	53 257	55 378	54 186	53 141	53 557	53 404	54 312
EPARGNE BRUTE	8 615	8 736	6 929	7 506	5 055	6 133	6 969	6 307	10 528	7 996
Taux d'épargne Brute	*15,08%*	*14,75%*	*11,68%*	*12,35%*	*8,37%*	*10,17%*	*11,59%*	*10,54%*	*16,47%*	*12,83%*
ENCOURS DE DETTE AU 31 Décembre DU BUDGET PRINCIPAL	*52 275*	*49 405*	*45 606*	*41 799*	*38 059*	*34 358*	*30 672*	*27 029*	*23 427*	*20 042*
Capacité de désendettement exprimée en années d'épargne brute	*6,1*	*5,7*	*6,6*	*5,6*	*7,5*	*5,6*	*4,4*	*4,3*	*2,2*	*2,5*
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	3 767	3 870	3 799	3 806	3 740	3 701	3 686	3 641	3 604	3 385
EPARGNE NETTE	4 848	4 866	3 130	3 699	1 315	2 432	3 283	2 666	6 924	4 611
Taux d'épargne Nette	*8,49%*	*8,21%*	*5,28%*	*6,09%*	*2,18%*	*4,03%*	*5,46%*	*4,45%*	*10,83%*	*7,40%*

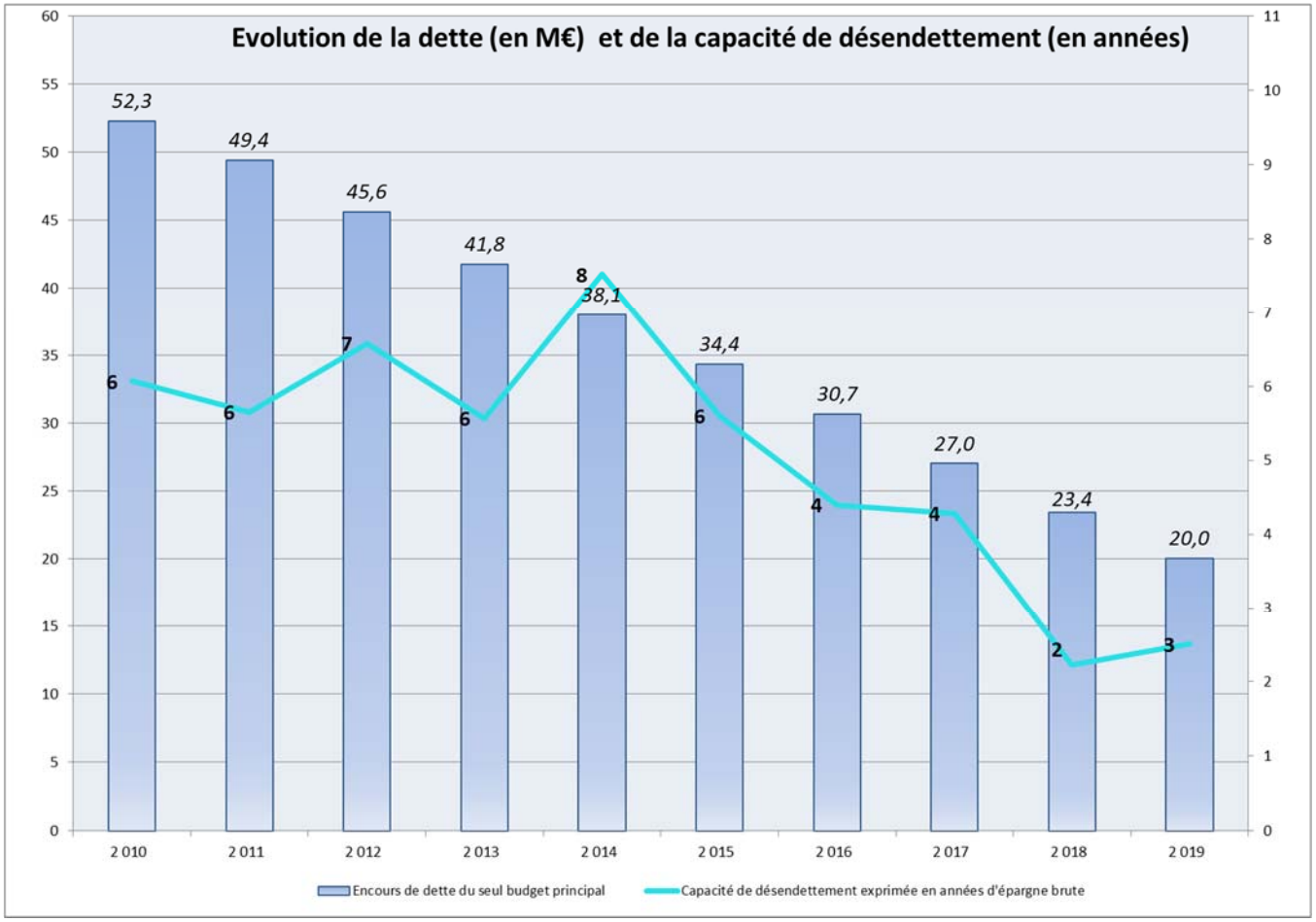

III. Les sigles utilisés

AC	Attribution de compensation (versée par GPSO jusqu'en 2015 et la MGP à compter de 2016)
APUL	Administrations publiques locales
CET	Contribution économique territoriale (remplaçant la taxe professionnelle), divisée en deux cotisations (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur la valeur foncière et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée
CIF	Coefficient d'intégration fiscale (mesure le poids de la fiscalité GPSO par rapport au total)
CFL	Comité des Finances Locales
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
DCRTP	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGCL	Direction générale des collectivités locales (ministère de l'intérieur)
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DGF - CPS	Dotation globale de fonctionnement – Compensation de la suppression de la Part Salaires (fraction de l'ex-taxe professionnelle)
DGFiP	Direction générale des finances publiques issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique
DMTO	Droits de mutation à titre onéreux frappant les transactions immobilières
DSC	Dotation de solidarité communautaire (versée par GPSO)
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale (communauté d'agglomération et MGP)
EPT	Etablissement Public Territorial (remplace la communauté d'agglomération GPSO)
FB	Foncier bâti (taxe sur le)
FCCT	Fonds de Compensation des Charges Territoriales (flux Ville/EPT GPSO)
FDTP	Fonds départementaux de la taxe professionnelle
FNB	Foncier non bâti (taxe sur le)
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
FSRIF	Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France
GVT	Glissement Vieillesse Technicité (déroulé de carrière, avancements automatiques, traduit dans la rémunération des agents selon leur grille statutaire)
IFER	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
LFI	Loi de finances initiale
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
LPFP	Loi de programmation des finances publiques
pb	Points de base par rapport au taux d'intérêt (marge)
PIB	Produit intérieur brut
PLF	Projet de loi de finances
PPCR	Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations
PSR	Prélèvement sur recettes (de l'Etat en faveur des collectivités)
TaSCom	Taxe sur les Surfaces Commerciales
TH	Taxe d'habitation
TP	Taxe professionnelle
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée